

Formation, autonomie, pacte pour la recherche : les priorités de Patrick Hetzel exposées au Cneser

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°340255 - Publié le 08/10/2024 à 15:30

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 11/10/2024 à 08:24



Le MESR - © Mesri



Écoutez la synthèse

00:00

00:00  

[Patrick Hetzel](#), ministre de l'ESR (Enseignement supérieur et recherche), présente ses priorités au Cneser (Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche), le 08/10/2024. L'instance consultative se réunit en effet pour la première fois depuis la nomination du gouvernement de [Michel Barnier](#).

Celui qui a été Dgesip (Directeur/rice général(e) de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle) évoque trois axes, apprend News Tank de sources concordantes :

- adapter l'offre de formation supérieure, en lien avec les besoins socio-économiques ;
- aller vers une nouvelle phase d'autonomie des universités, s'accompagnant d'un effort de simplification. L'entourage de Patrick Hetzel indique à News Tank que le ministre « accompagne la demande de davantage de liberté des établissements, mais cela suppose une évaluation plus efficiente et transparente » ;
- un « pacte pour la recherche » associant les milieux économiques afin de bénéficier d'un « effet levier » et investir davantage dans la R&I (Recherche et innovation).

Patrick Hetzel insiste sur sa volonté de dialogue social. Il annonce qu'il recevra toutes les organisations représentées au Cneser, dont le Collectif 384 qui représente les Prag (Professeur agrégé) et PRCE (Professeurs certifiés affectés dans l'enseignement supérieur) - celui-ci avait en vain demandé à rencontrer [Sylvie Retailleau](#).

Évoquant le P.L.F. (Projet de loi de finances) 2025, Patrick Hetzel indique au Cneser avoir rencontré le ministre du budget et des comptes publics, [Laurent Saint-Martin](#) : « Il m'a assuré que le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche serait en augmentation alors que celui de la Nation est amené à être réduit. »

Le ministre se dit « très sensible aux conditions de vie des étudiants » et promet une « attention toute particulière sur la question des bourses ».

Lors de questions/réponses avec les syndicats, Patrick Hetzel indique que le MESR (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche) sera vigilant sur la fin de gestion 2024 et est conscient de la nécessité d'accompagner certains établissements.

Patrick Hetzel revient sur sa première circulaire sur la sécurité des établissements, diffusée le 04/10. Il fait valoir qu'il s'agit d'un rappel de dispositions existantes. « Le message que je souhaite faire passer est qu'un certain nombre de directeurs d'établissements d'enseignement supérieur et de présidents d'université ont des responsabilités importantes et que nous sommes évidemment en soutien », dit-il.

Se disant attaché aux libertés académiques et à la liberté d'expression, il prévient que les dégradations et attaques sont des « lignes rouges ». Et souligne qu'il ne serait pas acceptable que des étudiants ne se sentent pas en sécurité sur leurs campus.

Il invite aussi à « la plus grande vigilance » quant à l'adoption de motions qui déborderaient du code de l'éducation, les établissements devant « assurer la neutralité ».

Adapter l'offre de formation

Interrogé par News Tank sur la priorité donnée à l'offre de formation, son entourage précise : « La réussite étudiante n'est pas seulement académique, l'insertion professionnelle est un élément primordial pour guider l'offre de formation. Celle-ci doit se transformer pour prendre en compte les transitions numérique et environnementale. Ainsi, une démarche de pilotage des formations est nécessaire. »

Le MESR prendra des initiatives en matière d'orientation pour parvenir à offrir une « information plus efficace et transparente sur les parcours qui mènent à l'emploi ». Il entend « inciter et responsabiliser les établissements sur la transformation de leur offre. Les cartes de formation immuables n'ont pas lieu d'être. On peut ouvrir des formations, mais il faut savoir les fermer également. »

À ce titre, le ministre a cité le rôle du ~~Hcéres (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur)~~, pour lequel il a relancé l'appel à candidatures en vue de recruter le ou la future présidente.

Patrick Hetzel a par ailleurs fait valoir que 130 000 places restent disponibles sur Parcoursup, soulignant qu'il n'y a pas de « pénurie ».

Enseignement supérieur privé : « Je ne suis pas un libéral fou »

Interrogé par les syndicats sur l'enseignement supérieur privé, le MESR défend l'existence d'une offre privée. « Vous ne m'entendez pas dire "pas de privé". Ceci étant je suis attaché à ce que l'État joue son rôle de régulation, je ne suis pas un libéral fou. L'État doit faire le tri entre le bon grain et l'ivraie. » Et de citer en exemple la création du label ~~Espig (Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général)~~ qui assure que les établissements privés « réinjectent l'intégralité des moyens qui leur sont alloués dans le système de formation et de recherche ».

Il se dit « très attaché » à trouver les moyens de réguler.

Premières réactions syndicales

« Son discours était peu précis pour ne pas dire flou. Il a évacué les dossiers importants sans apporter de nouvel élément. Notamment, la LPR et sa clause de revoyure sont complètement éludées. En revanche, il a beaucoup insisté sur l'ESR privé, ce qui ne peut nous satisfaire », déclare le SNPTES-Unsa à News Tank.

Sup'Recherche-Unsa *« salue l'appel au dialogue social, mais rappelle sa vigilance sur les libertés académiques et exige un budget réaliste pour l'enseignement supérieur public ».*



Patrick Hetzel

Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche @ Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR)

Parcours

Depuis septembre 2024

[Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche \(MESR\)](#)

Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

1999 - juin 2012

[Université Paris 2 - Panthéon-Assas](#)

Professeur en sciences de gestion

Juin 2012 - septembre 2024

[Assemblée nationale](#)

Député

Octobre 2017 - mars 2024

[EM Strasbourg Business School \(Ecole de management de Strasbourg\)](#)

Président

Août 2008 - mars 2012

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche

Directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle

Mai 2007 - août 2008

Cabinet du Premier ministre François Fillon

Conseiller pour l'Education nationale, l'enseignement supérieur et la recherche

Février 2005 - mai 2007

Ministère de l'Education nationale

Recteur de l'Académie de Limoges

2006 - 2006

Commission du Débat national Université/Emploi

Président

1984 - 1985

Association Fédérative Générale des Etudiants de Strasbourg (Afges)

Président

-

Établissement & diplôme

1993 - 1993

[Université Jean Moulin Lyon 3](#)

Doctorat en sciences de gestion

Fiche n° 7251, créée le 05/11/2014 à 14:11 - MàJ le 07/10/2024 à 10:12



Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser)

Catégorie : État / Agences d'État

Adresse du siège

25, rue de la Montagne-Ste-Geneviève
75005 Paris France

Général

Statut

Organisme consultatif sur la politique d'enseignement supérieur et de recherche et peut être amené à intervenir sur des questions disciplinaires. Il est consulté en amont de toute décision politique par le ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche

Implantations, dont siège

Paris (siège)

Missions et objectifs

- Les stratégies nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche et les rapports biennaux au Parlement.
- Les bilans établis par l'Etat, à destination des institutions européennes, sur la mise en œuvre des stratégies européennes d'enseignement supérieur et de recherche.
- Les orientations générales des contrats pluriannuels.
- La répartition des emplois et des moyens entre les différents établissements.
- Les projets de réformes concernant l'organisation de la recherche.
- Les projets de réformes relatives à l'emploi scientifique.
- Le cadre national des formations, la liste des diplômes nationaux ainsi que les modalités et demandes d'accréditation.
- La carte des formations supérieures et de la recherche.
- La création, la suppression ou le regroupement d'établissements ou de composantes.
- Le transfert des biens en cas d'extinction d'un établissement privé.
- L'extension du bénéfice des bourses aux étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement privés.

Membres

100 membres titulaires (depuis le décret du 28/11/2014), dont :

- 60 représentants des responsables, des personnels et des étudiants des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel, et des établissements publics de recherche.
- 40 personnalités extérieures, nommées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Membres élus ou nommés pour 4 ans (2 ans pour les étudiants)

Présidence

Président(e) : Ministre en charge de l'ESR

Fiche n° 3691, créée le 24/11/2015 à 15:59 - Màj le 08/10/2024 à 15:00